

# HIT-HY 10 PLUS

<b>en</b>	<p>This safety data sheet file is issued for the following production lots:</p> <p>1. Version 9.0 is valid for HIT-HY 10 PLUS with a maximum expiration date of 12/2022 (see foil pack manifold) 2. Version 10.0 is valid for HIT-HY 10 PLUS with a minimum expiration date of 01/2023 (see the foil pack manifold)</p>
<b>fr</b>	<p>Ce fichier de données de sécurité est délivré pour les lots de production suivants :</p> <p>1. La version 9.0 est valide pour HIT-HY 10 PLUS avec une date d'expiration maximale de 12/2022 (voir le raccord de cartouche souple) 2. La version 10.0 est valide pour HIT-HY 10 PLUS avec une date d'expiration maximale de 01/2023 (voir le raccord de cartouche souple)</p>
<b>es</b>	<p>Este archivo de hoja de datos de seguridad se emite para los siguientes lotes de producción:</p> <p>1. Versión 9.0 válida para HIT-HY 10 PLUS con una fecha de caducidad máxima de 12/2022 (consulte el colector de láminas) 2. Versión 10.0 válida para HIT-HY 10 PLUS con una fecha de caducidad mínima de 01/2023 (consulte el colector de láminas)</p>

# HIT-HY 10 PLUS

## Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Date d'émission: 24/09/2021

Date de révision: 24/09/2021

Remplace la fiche: 20/04/2020

Version: 10.0

## RUBRIQUE 1: Identification du kit

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

HIT-HY 10 PLUS



Code du produit

BU Anchor

### 1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Hilti (Canada) Corp.  
2360 Meadowpine Boulevard  
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada  
T +1905 8139200  
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

## RUBRIQUE 2: Information générale

Stockage

Température de conservation : 5 - 25 °C

Une FDS pour chacun de ces composants est incluse. Merci de ne séparer aucune FDS de ce document

Ce kit devrait être manipulé selon les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

## RUBRIQUE 3: Contenu du kit

### Classification du produit

#### Classification (GHS CA)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	H319
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	H400
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1	H410

### Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

Attention

Composants dangereux

méthacrylates, peroxyde de dibenzoyle

Mentions de danger (GHS CA)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (GHS CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

# HIT-HY 10 PLUS

## Information de sécurité relative aux produits 2-composants

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

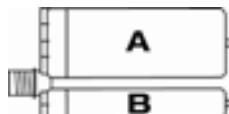
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

### Indications complémentaires

Cartouche 2-composants, contient:

Composant A: résine méthacrylique

Composant B: peroxyde de dibenzoyle



Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS CA)
HIT-HY 10 PLUS, B		1	pcs (pieces)	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
HIT-HY 10 PLUS, A		1	pcs (pieces)	Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317

### RUBRIQUE 4: Conseil général

Conseil général

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

### RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Mesures générales

Risque de glissade sur la matière renversée

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs

Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale

Ramasser mécaniquement le produit

Stocker à l'écart des autres matières.

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation

Rayons directs du soleil

Produits incompatibles

Bases fortes

Acides forts

### RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche

Consulter un médecin.

Ne pas faire vomir

Consulter d'urgence un médecin

# HIT-HY 10 PLUS

## Information de sécurité relative aux produits 2-composants

---

Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais Mettre la victime au repos
Premiers soins après contact avec la peau	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins général	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Symptômes/effets après contact oculaire	Peut provoquer une irritation sévère
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.

## RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone

## RUBRIQUE 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 09/24/2021

Date de révision: 09/24/2021

Remplace la fiche: 04/20/2020

Version: 9.0

### RUBRIQUE 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	HIT-HY 10 PLUS, A
Code du produit	BU Anchor

#### 1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée	Mortier composite pour fixateurs dans le domaine de la construction
Restrictions d'emploi	Réservé à un usage professionnel

#### 1.3. Fournisseur

<b>Fournisseur</b>	<b>Service établissant la fiche technique</b>
Hilti (Canada) Corp.	Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
2360 Meadowpine Boulevard	Hiltistraße 6
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada	86916 Kaufering - Deutschland
T +1905 8139200	T +49 8191 906876
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009	<a href="mailto:anchor.hse@hilti.com">anchor.hse@hilti.com</a>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

#### 2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

##### Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Attention

Mention d'avertissement (GHS CA)

Mentions de danger (GHS CA)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (GHS CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Quarz	quartz (SiO <sub>2</sub> )	(N° CAS) 14808-60-7	15 - 40	Carc. 1A, H350
Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol	acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol / hydroxypropylméthacrylate / méthacrylate de hydroxypropyle	(N° CAS) 27813-02-1	10 - 30	Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
Diméthacrylate de 1,4-butanediol		(N° CAS) 2082-81-7	1 - 5	Skin Sens. 1B, H317
1,1'-(p-tolylimino) dipropane-2-ol	DiPpT	(N° CAS) 38668-48-3	0.1 - 1	Acute Tox. 2 (Voie orale), H300 Eye Irrit. 2A, H319 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

Premiers soins général

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire

Peut provoquer une irritation sévère.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.

### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés

Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Risque de glissade sur la matière renversée.

#### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations

Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles

Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Chaleur et sources d'ignition

Eviter la chaleur et le soleil direct.

Température de stockage

5 – 25 °C

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Quarz (14808-60-7)	
Canada (Alberta) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	0,025 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	Carcinogenicity A2
Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 150/2020)

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Quarz (14808-60-7)

#### Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

VEMP (OEL TWA)	0,1 mg/m <sup>3</sup> Rd
Notations et remarques	C2, EM
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety

#### Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Silica, Crystalline - alpha quartz
OEL TWA	0,025 mg/m <sup>3</sup> Respirable
Notations et remarques	ACGIH Carcinogenicity category A2; IARC group 1 carcinogen
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)

#### Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

OEL TWA	0,1 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable fraction)
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation appropriée.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Eviter toute exposition inutile.

#### Protection des mains:

Porter des gants de protection. Le temps de perméation ne correspond pas au temps d'usure maximum ! Généralement, il doit être réduit. Tout contact avec des mélanges de substances ou différentes substances peut réduire la durée effective de la fonction de protection.

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,12	

#### Protection oculaire:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures

Type	Champ d'application	Caractéristiques
Lunettes de sécurité	Gouttelettes	lumineux

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Symbol(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	Gris clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 109 °C DIN EN ISO 1523
Température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,65 g/ml AW 4.3.23
Solubilité	Eau: Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	60606,061 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique	100 Pa·s HN-0333
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas d'informations complémentaires disponibles
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; >=2000 mg/kg de poids corporel; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	≥ 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Valeur expérimentale)

<b>Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)</b>	
DL50 orale rat	10066 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 3000 mg/kg
ETA CA (oral)	10066 mg/kg de poids corporel

<b>1,1'-(p-tolylimino) dipropane-2-ol (38668-48-3)</b>	
DL50 orale rat	25 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ETA CA (oral)	25 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	
Danger par aspiration	Non classé

<b>HIT-HY 10 PLUS, A</b>	
Viscosité, cinématique	60606,061 mm <sup>2</sup> /s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Peut provoquer une irritation sévère.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé

<b>Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)</b>	
CL50 - Poisson [1]	493 mg/l (48 h; Leuciscus idus; GLP)
CE50 - Crustacés [1]	> 143 mg/l (48 h; Daphnia magna; GLP)
CEr50 algues	97,2 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
BCF - Poisson [1]	≤ 100
BCF - Poisson [2]	3,2 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,97 (méthode OCDE 102)

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	1,9 (log Koc, Valeur calculée)
Seuil毒ique - Algues [1]	> 97,2 mg/l (72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; GLP)
Seuil毒ique - Algues [2]	> 97,2 mg/l (72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; GLP)

### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	9,79 mg/l
NOEC (chronique)	20 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,1
NOEC (aigu)	7,51 mg/l

### 1,1'-(p-tolylimino) dipropane-2-ol (38668-48-3)

CL50 - Poisson [1]	≈ 17 mg/l
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	245 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	28,8 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	2,1
NOEC (aigu)	57,8 mg/l

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### HIT-HY 10 PLUS, A

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

### Quarz (14808-60-7)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)
DThO	Sans objet (inorganique)

### Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
------------------------------	--------------------------------------

### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

Biodégradation	84 %
----------------	------

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### HIT-HY 10 PLUS, A

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

### Quarz (14808-60-7)

Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
------------------------------	--

### Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)

Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (BCF < 500).
BCF - Poisson [1]	≤ 100
BCF - Poisson [2]	3,2 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,97 (méthode OCDE 102)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc) 1,9 (log Koc, Valeur calculée)

### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,1
--	-----

### 1,1'-(p-tolylimino) dipropane-2-ol (38668-48-3)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	2,1
--	-----

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Quarz (14808-60-7)

Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature
-----------------------	--

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Quarz (14808-60-7)</b>	
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.
<b>Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)</b>	
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	1,9 (log Koc, Valeur calculée)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,97 (méthode OCDE 102)
<b>Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,1
<b>1,1'-(p-tolylimino) dipropane-2-ol (38668-48-3)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	2,1

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets)	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères. Emballages pleins / à moitié vides: déchets spéciaux - les apporter à un centre de collecte des matières dangereuses conformément aux dispositions administratives. Emballages contaminés par le produit : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / RID /

ADR	IMDG	IATA	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

not restricted according ADR Special Provision SP375, IATA-DGR Special Provision A197 and IMDG-Code 2.10.2.7

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

#### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Directives nationales

#### HIT-HY 10 PLUS, A

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada
<b>Quarz (14808-60-7)</b>	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
<b>Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)</b>	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
<b>Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)</b>	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
<b>1,1'-(p-tolylimino) dipropane-2-ol (38668-48-3)</b>	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	

### 15.2. Réglementations internationales

#### Quarz (14808-60-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### Acide 2-propénoate, 2-méthyl-, monoester avec 1,2-propanediol (27813-02-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### 1,1'-(p-tolylimino) dipropane-2-ol (38668-48-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission	09-24-2021
Date de révision	09-24-2021
Remplace la fiche	04-20-2020

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.1	Classification (GHS CA)	Modifié	
2.2	Mentions de danger (GHS CA)	Enlevé	
2.2	Pictogrammes de danger (GHS)	Enlevé	

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

	CA)		
3.2	Composition/informations sur les composants	Modifié	

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H350	Peut provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

SDS\_CA\_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 09/24/2021

Date de révision: 09/24/2021

Remplace la fiche: 04/20/2020

Version: 8.2

### RUBRIQUE 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	HIT-HY 10 PLUS, B
Code du produit	BU Anchor

#### 1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée	Mortier composite pour fixateurs dans le domaine de la construction
Restrictions d'emploi	Réserve à un usage professionnel

#### 1.3. Fournisseur

<b>Fournisseur</b>	<b>Service établissant la fiche technique</b>
Hilti (Canada) Corp.	Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
2360 Meadowpine Boulevard	Hiltistraße 6
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada	86916 Kaufering - Deutschland
T +1905 8139200	T +49 8191 906876
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009	<a href="mailto:anchor.hse@hilti.com">anchor.hse@hilti.com</a>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

#### 2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

##### Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Attention

Mention d'avertissement (GHS CA)

Mentions de danger (GHS CA)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence (GHS CA)

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Quarz	quartz (SiO <sub>2</sub> )	(N° CAS) 14808-60-7	30 - 60	Carc. 1A, H350
peroxyde de dibenzoyle	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	(N° CAS) 94-36-0	5 - 10	Org. Perox. B, H241 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

Premiers soins général

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire

Peut provoquer une irritation sévère.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.

### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés

Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Risque de glissade sur la matière renversée.

### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations

Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Chaleur et sources d'ignition Eviter la chaleur et le soleil direct.

Température de stockage 5 – 25 °C

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>HIT-HY 10 PLUS, B</b>	
<b>Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
VEMP (OEL TWA)	5 mg/m <sup>3</sup>
<b>Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Benzoyl peroxide

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>HIT-HY 10 PLUS, B</b>	
OEL TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
<b>Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
<b>Quarz (14808-60-7)</b>	
<b>Canada (Alberta) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA	0,025 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	Carcinogenicity A2
Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 150/2020)
<b>Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
VEMP (OEL TWA)	0,1 mg/m <sup>3</sup> Rd
Notations et remarques	C2, EM
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
<b>Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Silica, Crystalline - alpha quartz
OEL TWA	0,025 mg/m <sup>3</sup> Respirable
Notations et remarques	ACGIH Carcinogenicity category A2; IARC group 1 carcinogen
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
<b>Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA	0,1 mg/m <sup>3</sup> (R - Respirable fraction)
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
<b>Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>	
OEL TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)

Indications complémentaires Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

### **8.2. Contrôles techniques appropriés**

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation appropriée.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

### **8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle**

#### **Equipement de protection individuelle:**

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Eviter toute exposition inutile.

#### **Protection des mains:**

Porter des gants de protection. Le temps de perméation ne correspond pas au temps d'usure maximum ! Généralement, il doit être réduit. Tout contact avec des mélanges de substances ou différentes substances peut réduire la durée effective de la fonction de protection.

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,12	

#### **Protection oculaire:**

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Type	Champ d'application	Caractéristiques
Lunettes de sécurité	Gouttelettes	lumineux

**Protection de la peau et du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié

**Symbol(s) de l'équipement de protection individuelle:****Autres informations:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
pH	≈ 6
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,7 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
Solubilité	Eau: Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	52941,176 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique	90 Pa·s HN-0333
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

SADT : 65 °C

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas d'informations complémentaires disponibles
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: ≈ 6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: ≈ 6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

#### HIT-HY 10 PLUS, B

Viscosité, cinématique	52941,176 mm <sup>2</sup> /s
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Peut provoquer une irritation sévère.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Très毒ique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
CL50 - Poisson [2]	0,0602 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)
CE50 - Crustacés [1]	0,11 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CEr50 algues	0,0711 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
NOEC chronique poisson	0,001 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,71 (QSAR; 3.2; Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 22 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	3,8 (log Koc, OCDE 121 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP), Valeur expérimentale)
NOEC (aigu)	0,0316 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>HIT-HY 10 PLUS, B</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
<b>Quarz (14808-60-7)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)
DThO	Sans objet (inorganique)
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Non établi. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>HIT-HY 10 PLUS, B</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>Quarz (14808-60-7)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,71 (QSAR; 3.2; Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 22 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	3,8 (log Koc, OCDE 121 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP), Valeur expérimentale)

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Quarz (14808-60-7)</b>	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	3,8 (log Koc, OCDE 121 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP), Valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,71 (QSAR; 3.2; Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 22 °C)

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets)

Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères. Emballages pleins / à moitié vides: déchets spéciaux - les apporter à un centre de collecte des matières dangereuses conformément aux dispositions administratives. Emballages contaminés par le produit : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets

Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / RID

ADR	IMDG	IATA	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>			
UN 3077	UN 3077	UN 3077	UN 3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (peroxyde de dibenzoyle)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (peroxyde de dibenzoyle)	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (dibenzoyl peroxide)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (peroxyde de dibenzoyle)
Description document de transport			
UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (peroxyde de dibenzoyle), 9, III, (-)	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (peroxyde de dibenzoyle), 9, III, POLLUANT MARIN	UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (dibenzoyl peroxide), 9, III	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (peroxyde de dibenzoyle), 9, III
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
III	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui
not restricted according ADR Special Provision SP375, IATA-DGR Special Provision A197 and IMDG-Code 2.10.2.7			

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)

M7

Dispositions spéciales (ADR)

274, 335, 375, 601

Quantités limitées (ADR)

5kg

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Instructions d'emballage (ADR) P002, IBC08, LP02, R001

Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) MP10

Catégorie de transport (ADR) 3



Panneaux oranges

Code de restriction en tunnels (ADR) -

### Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) 274, 335, 966, 967, 969

Quantités limitées (IMDG) 5 kg

Instructions d'emballage (IMDG) LP02, P002

N° FS (Feu) F-A

N° FS (Déversement) S-F

Catégorie de chargement (IMDG) A

Arrimage et manutention (Code IMDG) SW23

### Transport aérien

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) 956

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) 400kg

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) 956

Dispositions spéciales (IATA) A97, A158, A179, A197, A215

### Transport ferroviaire

Dispositions spéciales (RID) 274, 335, 375, 601

Quantités limitées (RID) 5kg

Instructions d'emballage (RID) P002, IBC08, LP02, R001

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Directives nationales

<b>HIT-HY 10 PLUS, B</b>	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

#### Quarz (14808-60-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 15.2. Réglementations internationales

<b>Quarz (14808-60-7)</b>
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission	09-24-2021
Date de révision	09-24-2021
Remplace la fiche	04-20-2020

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
14	Informations relatives au transport	Ajouté	

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H350	Peut provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

SDS\_CA\_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

# HIT-HY 10 PLUS

## Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Date d'émission: 20/04/2020

Date de révision: 20/04/2020

Remplace la fiche: 30/11/2018

Version: 9.0

## RUBRIQUE 1: Identification du kit

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

HIT-HY 10 PLUS



Code du produit

BU Anchor

### 1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Hilti (Canada) Corp.  
2360 Meadowpine Boulevard  
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada  
T +1905 8139200  
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

## RUBRIQUE 2: Information générale

Stockage

Température de conservation : 5 - 25 °C

Une FDS pour chacun de ces composants est incluse. Merci de ne séparer aucune FDS de ce document

Ce kit devrait être manipulé selon les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

## RUBRIQUE 3: Contenu du kit

### Classification du produit

#### Classification (GHS CA)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A	H319
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	H400
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1	H410

### Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

Danger

Composants dangereux

méthacrylates, peroxyde de dibenzoyle, 1,2-dihydroxybenzène

Mentions de danger (GHS CA)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H350 - Peut provoquer le cancer.

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# HIT-HY 10 PLUS

## Information de sécurité relative aux produits 2-composants

### Conseils de prudence (GHS CA)

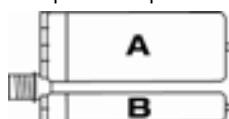
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.  
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

### Indications complémentaires

Cartouche 2-composants, contient:

Composant A: résine méthacrylique

Composant B: peroxyde de dibenzoyle



Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS CA)
HIT-HY 10 PLUS, A		1	pcs (pieces)	Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Carc. 1B, H350
HIT-HY 10 PLUS, B		1	pcs (pieces)	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

## RUBRIQUE 4: Conseil général

Conseil général

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

## RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Mesures générales

Risque de glissade sur la matière renversée

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables  
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel

Procédés de nettoyage

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale

Ramasser mécaniquement le produit

Stocker à l'écart des autres matières.

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation

Rayons directs du soleil

Produits incompatibles

Bases fortes

Acides forts

## RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent

# HIT-HY 10 PLUS

## Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche Consulter un médecin. Ne pas faire vomir Consulter d'urgence un médecin
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais Mettre la victime au repos
Premiers soins après contact avec la peau	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins général	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Symptômes/effets après contact oculaire	Peut provoquer une irritation sévère
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.

## RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone

## RUBRIQUE 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 20/04/2020

Date de révision: 20/04/2020

Remplace la fiche: 30/01/2018

Version: 8.1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	HIT-HY 10 PLUS, B
Code du produit	BU Anchor

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel	Réserve à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange	Mortier composite pour fixateurs dans le domaine de la construction

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	<b>Service établissant la fiche technique</b>
Hilti (Canada) Corp.	Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
2360 Meadowpine Boulevard	Hiltistraße 6
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada	86916 Kaufering - Deutschland
T +1905 8139200	T +49 8191 906876
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009	<a href="mailto:anchor.hse@hilti.com">anchor.hse@hilti.com</a>

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec
	Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)
	Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

Mentions de danger (GHS CA)

Conseils de prudence (GHS CA)

Attention

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Quarz		(N° CAS) 14808-60-7	40 - 60	Carc. 1A, H350
peroxyde de dibenzoyle	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	(N° CAS) 94-36-0	5 - 10	Org. Perox. B, H241 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/.... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire

Peut provoquer une irritation sévère.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.

### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés

Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Risque de glissade sur la matière renversée.

### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations

Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles

Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage

5 - 25 °C

Chaleur et sources d'ignition

Eviter la chaleur et le soleil direct.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

HIT-HY 10 PLUS, B (Benzoyl peroxide)		
Canada (Québec)	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
Canada (Québec)	Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Alberta	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
Alberta	Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>HIT-HY 10 PLUS, B (Benzoyl peroxide)</b>		
Alberta	Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 182/2019)
Colombie-Britannique	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
Colombie-Britannique	Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Ontario	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
<b>Quarz (14808-60-7)</b>		
Ontario	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,1 mg/m <sup>3</sup>
Ontario	Notations et remarques	(R)
Ontario	Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>		
Colombie-Britannique	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
Colombie-Britannique	Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)

### Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

## 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

### Equipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Eviter toute exposition inutile.



### Protection des mains

Porter des gants de protection. Le temps de perméation ne correspond pas au temps d'usure maximum ! Généralement, il doit être réduit. Tout contact avec des mélanges de substances ou différentes substances peut réduire la durée effective de la fonction de protection.

### Protection oculaire

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### Contrôle de l'exposition du consommateur

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

### Autres informations

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide

Apparence

Pâte thixotrope.

Couleur

blanc.

Odeur

caractéristique.

Seuil olfactif

non déterminé

pH

≈ 6

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)

Aucune donnée disponible

Point de fusion

Aucune donnée disponible

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,7 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
Solubilité	Eau: Non miscible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	90 Pa·s HN-0333
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

SADT	65 °C
------	-------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: ≈ 6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: ≈ 6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Danger par aspiration Non classé

<b>HIT-HY 10 PLUS, B (Benzoyl peroxide)</b>	
Viscosité, cinématique	52941,176 mm <sup>2</sup> /s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles Pas d'informations complémentaires disponibles.

Symptômes/effets après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire Peut provoquer une irritation sévère.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
CE50 Daphnie 1	0,11 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CL50 poissons 2	0,0602 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)
ErC50 (algues)	0,0711 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
NOEC (aigu)	0,0316 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)
NOEC chronique poisson	< 0,001

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>HIT-HY 10 PLUS, B (Benzoyl peroxide)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Non établi. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>HIT-HY 10 PLUS, B (Benzoyl peroxide)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
Log Pow	3,71 (QSAR; 3.2; Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 22 °C)

Potentiel de bioaccumulation Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Log Koc	3,8 (log Koc, OCDE 121 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP), Valeur expérimentale)
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets)	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères. Emballages pleins / à moitié vides: déchets spéciaux - les apporter à un centre de collecte des matières dangereuses conformément aux dispositions administratives. Emballages contaminés par le produit : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	Éviter le rejet dans l'environnement.

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
La disposition spéciale concernant les matières dangereuses pour l'environnement s'applique (quantité de liquides ≤ 5 litres ou masse nette de solides ≤ 5 kg)			
not restricted according ADR Special Provision SP375, IATA-DGR Special Provision A197 and IMDG-Code 2.10.2.7			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Dispositions spéciales (ADR) 375

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Dispositions spéciales (IATA) A197

#### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

<b>Quarz (14808-60-7)</b>
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
<b>peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)</b>
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 15.2. Réglementations internationales

<b>Quarz (14808-60-7)</b>
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

# HIT-HY 10 PLUS, B

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### **peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission 20-04-2020

Date de révision 20-04-2020

Remplace la fiche 30-01-2018

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H350	Peut provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
EC50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de données de sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

SDS\_CA\_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 04/01/2020

Date de révision: 20/04/2020

Remplace la fiche: 20/01/2016

Version: 8.0

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	HIT-HY 10 PLUS, A
Code du produit	BU Anchor

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel	Réserve à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange	Mortier composite pour fixateurs dans le domaine de la construction

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	<b>Service établissant la fiche technique</b>
Hilti (Canada) Corp.	Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
2360 Meadowpine Boulevard	Hiltistraße 6
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada	86916 Kaufering - Deutschland
T +1905 8139200	T +49 8191 906876
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009	<a href="mailto:anchor.hse@hilti.com">anchor.hse@hilti.com</a>

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec
	Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)
	Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Eye Irrit. 2A	H319
Skin Sens. 1	H317
Carc. 1B	H350

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



GHS07

GHS08

#### Mention d'avertissement (GHS CA)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H350 - Peut provoquer le cancer.

Mentions de danger (GHS CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Quarz		(N° CAS) 14808-60-7	25 - 40	Carc. 1A, H350
2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol	acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol / hydroxypropylméthacrylate / méthacrylate de hydroxypropyle	(N° CAS) 27813-02-1	10 - 25	Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
Diméthacrylate de 1,4-butanediol		(N° CAS) 2082-81-7	1 - 2,5	Skin Sens. 1B, H317
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol	DiPpT	(N° CAS) 38668-48-3	0,1 - 1	Acute Tox. 2 (Voie orale), H300 Eye Irrit. 2A, H319 Aquatic Chronic 3, H412
1,2-dihydroxybenzène	1,2-dihydroxybenzène; pyrocatechol	(N° CAS) 120-80-9	0,1 - 1	Acute Tox. 3 (Voie orale), H301 Acute Tox. 3 (Voie cutanée), H311 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Muta. 2, H341 Carc. 1B, H350

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/.... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Peut provoquer une irritation sévère.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.

#### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Risque de glissade sur la matière renversée.

#### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage 5 - 25 °C

Chaleur et sources d'ignition Eviter la chaleur et le soleil direct.

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>HIT-HY 10 PLUS, A (Catechol)</b>		
Canada (Québec)	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	23 mg/m <sup>3</sup>
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	5 ppm
Canada (Québec)	Notations et remarques	Pc
Canada (Québec)	Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Alberta	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	23 mg/m <sup>3</sup>
Alberta	OEL TWA (ppm)	5 ppm
Alberta	Notations et remarques	Substance may be readily absorbed through intact skin.
Alberta	Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 182/2019)
Colombie-Britannique	OEL TWA (ppm)	5 ppm
Colombie-Britannique	Notations et remarques	Skin; IARC group 2B carcinogen
Colombie-Britannique	Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Ontario	OEL TWA (ppm)	5 ppm
Ontario	Notations et remarques	Skin
<b>Quarz (14808-60-7)</b>		
Ontario	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0,1 mg/m <sup>3</sup>
Ontario	Notations et remarques	(R)
Ontario	Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Equipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Éviter toute exposition inutile.



Protection des mains

Porter des gants de protection. Le temps de perméation ne correspond pas au temps d'usure maximum ! Généralement, il doit être réduit. Tout contact avec des mélanges de substances ou différentes substances peut réduire la durée effective de la fonction de protection.

Protection oculaire

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Contrôle de l'exposition du consommateur

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Autres informations

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	Gris clair.
Odeur	caractéristique.
Seuil olfactif	non déterminé
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 109 °C DIN EN ISO 1523
Température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,65 g/ml AW 4.3.23
Solubilité	Eau: Non miscible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	100 Pa·s HN-0333
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
------------------------	-----------------------------

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

#### 1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

DL50 orale rat	25 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

#### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

DL50 orale rat	10066 mg/kg
----------------	-------------

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

DL50 cutanée rat	> 3000 mg/kg
<b>1,2-dihydroxybenzène (120-80-9)</b>	
DL50 orale rat	300 mg/kg
DL50 cutanée rat	600 mg/kg
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	>= 2,8 mg/l/4h
<b>2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol (27813-02-1)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; >=2000 mg/kg de poids corporel; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	>= 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Valeur expérimentale)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

<b>HIT-HY 10 PLUS, A (Catechol)</b>	
Viscosité, cinématique	60606,061 mm <sup>2</sup> /s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Peut provoquer une irritation sévère.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)</b>	
CL50 poisson 1	≈ 17 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	245 mg/l
CE50 Daphnie 1	28,8 mg/l
NOEC (aigu)	57,8 mg/l

<b>Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)</b>	
CL50 autres organismes aquatiques 1	9,79 mg/l
NOEC (aigu)	7,51 mg/l
NOEC (chronique)	20 mg/l

<b>1,2-dihydroxybenzène (120-80-9)</b>	
CL50 poisson 1	9,22 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	22 mg/l

<b>2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol (27813-02-1)</b>	
CL50 poisson 1	493 mg/l (48 h; <i>Leuciscus idus</i> ; GLP)
CE50 Daphnie 1	> 143 mg/l (48 h; <i>Daphnia magna</i> ; GLP)
ErC50 (algues)	> 97,2 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Seuil toxique algues 1	> 97,2 mg/l (72 h; <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ; GLP)
Seuil toxique algues 2	> 97,2 mg/l (72 h; <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ; GLP)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>HIT-HY 10 PLUS, A (Catechol)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
<b>Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)</b>	
Biodégradation	84 %

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol (27813-02-1)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
------------------------------	--------------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### HIT-HY 10 PLUS, A (Catechol)

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

#### 1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

BCF poissons 1	≈
Log Kow	2,1

#### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

Log Pow	3,1
---------	-----

#### 2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol (27813-02-1)

BCF poissons 1	<= 100
BCF poisson 2	3,2 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
Log Pow	0,97 (méthode OCDE 102)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (BCF < 500).

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol (27813-02-1)

Log Koc	1,9 (log Koc, Valeur calculée)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
not restricted according ADR Special Provision SP375, IATA-DGR Special Provision A197 and IMDG-Code 2.10.2.7			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Dispositions spéciales (ADR) 375

### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

### - Transport aérien

Dispositions spéciales (IATA) A197

### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Directives nationales

#### Quarz (14808-60-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 1,2-dihydroxybenzène (120-80-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol (27813-02-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 15.2. Réglementations internationales

#### Quarz (14808-60-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### 1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### Diméthacrylate de 1,4-butanediol (2082-81-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### 1,2-dihydroxybenzène (120-80-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### 2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol (27813-02-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission 04-01-2020

Date de révision 20-04-2020

Remplace la fiche 20-04-2016

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.1	Classification (GHS CA)	Modifié	
2.2	Mentions de danger (GHS CA)	Modifié	
2.2	Pictogrammes de danger (GHS CA)	Ajouté	

# HIT-HY 10 PLUS, A

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

3.2	Composition/informations sur les composants	Modifié	
16	Indications complémentaires	Ajouté	

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
EC50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de données de sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

SDS\_CA\_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.